



Communication et organisation

13 | 1998

Management par projet et logiques
communicationnelles

L'entreprise face à l'illettrisme. Les enjeux de la formation de Benoît Hess, Éditions Anthropos, Coll. Exploration interculturelle et science sociale, Paris, sept. 1997, 162 pages, 98 F

Annie Gilles



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2064>

DOI : 10.4000/communicationorganisation.2064

ISSN : 1775-3546

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 1998

ISSN : 1168-5549

Référence électronique

Annie Gilles, « *L'entreprise face à l'illettrisme. Les enjeux de la formation* de Benoît Hess, Éditions Anthropos, Coll. Exploration interculturelle et science sociale, Paris, sept. 1997, 162 pages, 98 F », *Communication et organisation* [En ligne], 13 | 1998, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2064> ; DOI : 10.4000/communicationorganisation.2064

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2019.

© Presses universitaires de Bordeaux

L'entreprise face à l'illettrisme. Les enjeux de la formation de Benoît Hess, Éditions Anthropos, Coll. *Exploration interculturelle et science sociale*, Paris, sept. 1997, 162 pages, 98 F

Annie Gilles

- 1 Pour mener sa recherche, Benoît Hess s'est appuyé sur son expérience professionnelle de consultant en entreprise et sur l'observation d'une pratique de formation développée depuis dix ans dans une entreprise. Un récent bulletin du GPLI¹ posait la question de savoir si l'illettrisme n'est pas en fin de compte un « objet social non identifié ». De par sa connaissance du monde de l'entreprise confronté au changement et des pratiques de formation rendues nécessaires pour éviter l'exclusion des ouvriers illettrés, Benoît Hess contextualise le concept d'illettrisme et contribue à le dégager de l'engorgement médiatique dont il fait l'objet depuis quelques années.
- 2 Benoît Hess rappelle qu'en France le terme d'illettrisme proposé par ATD-Quart Monde a supplanté dès 1977 l'expression d'analphabétisme fonctionnel retenu par l'UNESCO vingt ans plus tôt « lors du diagnostic tardif fait par les pays industrialisés sur leurs problèmes en matière d'analphabétisme ». C'est ainsi qu'en France le terme d'illettré est employé à propos des personnes qui « ayant suivi un enseignement de base, n'en ont tiré que peu ou pas de bénéfices ».
- 3 Selon certaines enquêtes, la France détiendrait le score le plus catastrophique du nombre d'illettrés. Compte tenu de la prolongation de l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans, et même si les évaluations les plus alarmantes semblent contestables, il n'en reste pas moins que l'efficacité de l'école puisse être suspectée et faire l'objet de controverses acerbes. Au point que l'expression de rifilettrisme avancée récemment ait pu être la bienvenue². Benoît Hess n'ignore pas « le contentieux gardé à l'égard de l'école » par les personnels

illettrés qu'il a rencontrés et accompagnés mais il ne se place jamais sur le terrain de la polémique. Son propos est militant mais toujours pondéré et constructif. L'on découvre dans cet ouvrage des situations douloureuses mais qui rendent tout à fait crédibles « les enjeux de la formation ». « On constate, écrit-il, un appauvrissement des capacités cognitives dû à l'exécution d'un travail manuel répétitif ». Aussi les personnes illettrées travaillant dans les entreprises ne sont-elles pas moins que les autres en situation de devoir masquer tant bien que mal leur handicap, parfois grâce à l'aide d'un collègue bienveillant. Mais il n'est pas rare qu'elles mettent au service de l'entreprise des compétences compensatoires très appréciées.

- 4 Les changements qui interviennent dans les entreprises du fait des exigences de qualité et de mise aux normes ou même, tout simplement, de nouveaux panneaux de sécurité présentant des images très abstraites sont des révélateurs d'un illettrisme jusqu'alors moins invalidant. C'est pourquoi Benoît Hess propose des modalités de formation permettant de concilier le projet de l'entreprise et les projets personnels d'adaptation au changement de sorte à éviter l'exclusion de travailleurs valeureux. Il cite l'exemple du traitement de l'illettrisme dans une verrerie industrielle : « Conscients que le niveau du chômage dans certaines régions rend très difficiles les licenciements en masse d'un personnel voué au RMI, les responsables de ressources humaines ont fini par se dire que les ouvriers à l'ancienne avaient du bon et qu'ils pourraient avoir la capacité de se transformer au moyen d'un plan de formation de grande envergure ».
- 5 « Afin de consolider cet effort de formation qui reste exceptionnel, écrit Benoît Hess, il est souhaitable de développer la perspective d'un accompagnement personnalisé qui va renforcer la confiance et restaurer du Lien social dans l'entreprise. La lecture de l'ouvrage permet de comprendre que l'auteur ne se contente pas de bonnes intentions. Mais dès lors qu'une telle utopie devient opérante, comment ne pas se demander ce qu'il advient des employés de l'entreprise qui, ayant eu la chance de ne pas devenir illettrés, deviennent par là même les cibles d'un plan de licenciement qui sera bel et bien exécuté. Leur reconversion comme formateurs, par exemple, ne peut guère concerner que quelques-uns d'entre eux. Cependant, pour inévitable qu'elle soit, cette question ne doit pas entamer l'intérêt d'une recherche-action exemplaire. Pour qui s'interroge sur la faisabilité de projets de remédiation aux difficultés en lecture, écriture et calcul rencontrées dans les entreprises mais aussi ailleurs, *L'Entreprise face à l'illettrisme* est un excellent ouvrage de référence.
- 6 Les enjeux de la formation y sont développés par rapport aux intérêts de l'entreprise certes, mais les modalités des actions et du cheminement de formation y sont analysées de telle sorte que ce livre peut être un outil de formation pour les professionnels et les bénévoles engagés dans la lutte contre l'illettrisme toujours impliqués de fait dans des situations complexes.

NOTES

1. Abdel Malek Sayad, *L'illettrisme, un « objet social non identifié ? »*, in *En toutes Lettres* n° 32, Bulletin du Groupe Permanent de Lutte contre l'illettrisme (Mission Interministérielle)
2. M.V., *Rififilettrisme*. Les Actes de Lecture n° 59, septembre 1997, pp. 66-67.